



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179004

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2025

ÉDITÉ LE

08/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 2019B00783

Siret : 849 932 058 00035

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 81 49425

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 008527521551

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 008527521551

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : COP 38

2 RUE EMILE ROMANET
38640 CLAIX

Téléphone : 04 76 09 49 03

Portable : 06 72 58 81 84

Site Internet : www.cop38.com

E-mail : cop38000@gmail.com

Responsabilité légale :
BELATTAR MOHAMED GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / EL BAHRAOUI ISSAM
CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des combles perdus	06/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.